



FO JUSTICE reçu par le nouveau MINISTRE et son Cabinet

COMPTE RENDU :

► Les débats à l'Assemblée nationale ont débuté en vue de l'élaboration du budget 2025, et celui du ministère de la Justice s'annonce déjà amputé de 500 millions d'euros.



Une Justice pourtant au cœur des préoccupations de nos concitoyens, des débats et des médias, avec la volonté affichée de créer plus de places de prisons et donc plus d'incarcérations, alors même que la densité carcérale bat tous les records, que les matelas s'entassent au sol... **et que les personnels de tous corps croulent sous le poids de cette Justice à bout de souffle.**

C'est dans ce contexte que **FO Justice** a longuement échangé avec notre ministre, afin de lui dresser un état des lieux objectif et sincère des conditions de travail des personnels de ce ministère qu'ils portent à bout de bras.

FO Justice a ainsi décliné ses revendications et indiqué quelles étaient ses lignes rouges !

Le ministre nous a fait savoir qu'il met tout en œuvre pour réduire le coup de rabot de 500 millions d'euros sur le budget et qu'il a bon espoir d'y parvenir. Il s'est par ailleurs montré rassurant, en nous confirmant que **TOUTES les réformes statutaires et indemnitaires engagées seront bien mises en œuvre.**

► Celle des Personnels Techniques est actuellement au guichet unique et sera donc bien mise en place cette année.

► Pour ce qui est de la DSJ, **FO Justice** a rappelé sa volonté de voir l'ensemble des mesures du protocole aboutir, pour une juste reconnaissance de l'ensemble des personnels concernés. En effet, **les greffes qui œuvrent au quotidien pour maintenir une justice de qualité ne doivent pas être exclus.**

Cette intervention nous a permis d'obtenir l'assurance du Garde des Sceaux qu'aucun report ne sera entrepris sur la mise en application du protocole d'octobre 2023.



Pour ce qui concerne les Personnels Administratifs, rouage essentiel au bon fonctionnement de ce ministère, nous avons rappelé notre exigence, et au-delà la nécessité, de pouvoir travailler sur une **VRAIE RECONNAISSANCE INDEMNITAIRE ET STATUTAIRE !**

Une réunion se tiendra ce vendredi afin d'évoquer l'indemnitaire. Pour le volet statutaire, **FO Justice** a fait des propositions au ministre. Ne voyant rien évoluer à court ou moyen terme au niveau interministériel, **FO Justice** a rappelé que nous disposons de leviers tels que la NBI.

De plus, le ministre nous confirme qu'il respectera le protocole d'accord signé suite au drame d'Incarville, et que les moyens nécessaires à la sécurité des personnels pénitentiaires seront bien déployés.

Toutefois, demeure l'opposition des syndicats de magistrats corporatistes, qui reste le principal obstacle quant à l'aboutissement d'un certain nombre d'engagements pris avec l'intersyndicale, notamment sur le sujet de la visioconférence et du déplacement des magistrats en établissement, pour les détenus les plus dangereux et présentant un risque élevé d'évasion.

► Pour ce qui est de la surpopulation carcérale, rien de rassurant bien au contraire. Nous espérons que le ministre aura entendu nos propositions et nos lignes rouges. Nous avons été très clairs : **dans le cas contraire, nous saurons prendre nos responsabilités, car nous n'accepterons pas de laisser perdurer la situation explosive de nos établissements et encore moins de l'aggraver.**

► Concernant l'Action Sociale, le ministre se veut rassurant sur ce sujet crucial et indispensable pour l'ensemble des personnels de notre ministère.

Cher(e)s collègues, cher(e)s camarades,

FO Justice va donc rester vigilant et œuvrer afin que nos revendications aboutissent et que nos lignes rouges ne soient pas dépassées, dans le seul et unique objectif qui nous anime :

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE !!!

FO Justice – le 18 Octobre 2024

